

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 10 (1952)
Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue économique et sociale

LAUSANNE

Conditions d'admission à la Société d'études économiques et sociales

La société comprend :

- a) des membres ordinaires,
- b) des membres bienfaiteurs.

Les cotisations ont été arrêtées de la façon suivante :

Membres ordinaires :

personnes physiques.....	Fr. 15.—	par an (abonnement à la <i>Revue</i> compris) ;
	Fr. 5.—	par an (sans la <i>Revue</i>) ;
personnes morales ou sociétés	Fr. 100.—	par an (abonnement à la <i>Revue</i> compris).

Membres bienfaiteurs :

Peuvent avoir cette qualité, les membres s'engageant à verser :

personnes physiques.....	Fr. 100.—	par an ;
personnes morales ou sociétés	Fr. 500.—	par an.

Abonnement à la Revue

Pour la Suisse :

Prix de la Revue seule :

Abonnement annuel	Fr. 12.—.
Prix au numéro	Fr. 3.50.

Pour la France :

Abonnement annuel

Fr. s. 12.—.

Paiement : « La Presse française et étrangère », rue Royale 11, Paris 8^e.

Compte de chèques postaux : Paris 2504-91.

Rédacteur responsable : JEAN GOLAY, D^r ès sciences commerciales et économiques, professeur à l'Université ; p/a : Secrétariat de la Société d'études économiques et sociales, place de la Cathédrale 5, *Lausanne*, tél. : 21 41 01. Compte de chèques postaux : II. 7100.

Comité de direction

- Président :* M. Emmanuel FAILLETTAZ, directeur général du Comptoir suisse.
- Vice-président et Secrétaire :* M. Jean GOLAY, professeur à l'Université.
- Trésorier :* M. Francis YAUX, sous-directeur à la Banque Cantonale Vaudoise.
- Autres membres :* M. Louis BÉGUIN, directeur de l'Association des industries vaudoises.
M. Georges BESUCHET, directeur général de l'Union laitière vaudoise.
M. Henri BORLE, professeur à l'Université.
M. Maurice BOURQUIN, professeur à l'Université.
M. Albert MASNATA, directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale.
M. Guido PETITPIERRE, président et administrateur-délégué de la Suchard Holding S. A.
M. Rodolphe STADLER, administrateur-délégué des Câbleries et Tréfileries de Cossonay.
M. Henri ZWAHLEN, professeur à l'Université.

Revue économique et sociale

Bulletin de la Société d'études économiques et sociales

SOMMAIRE

	Page
PIERRE JACCARD : Choix du métier et destin de l'homme	161

DOCUMENTS

GILBERT BLOCH : Un essai d'estimation du niveau de la production industrielle suisse	189
PIERRE CHESAUX : Les projets de nationalisation de l'industrie allemande.	201

BIBLIOGRAPHIE

La reproduction des articles n'est admise que si la source est mentionnée.

